

- b) un examen des « barrières » nuisibles au commerce des ressources naturelles comme les produits de la pêche, les produits forestiers, les métaux et minéraux non ferreux et les produits pétrochimiques;
- c) la possibilité d'établir de meilleures règles de discipline concernant le recours aux subventions en général, notamment celles qui causent des frictions graves sur le plan du commerce international;
- d) l'élaboration possible d'un plan général régissant le commerce des services à l'échelle internationale;
- e) l'amélioration des dispositions de l'Accord du GATT relatif aux marchés publics, et l'élargissement de son champ d'application;
- f) une entente sur les mesures de sauvegarde qui améliorerait les règles de discipline internationales concernant les mesures d'urgence prises à l'égard d'importations préjudiciables, telles les mesures que les États-Unis ont récemment menacé de prendre dans le domaine de l'acier et du cuivre, et que pratique le Canada dans le domaine de la chaussure; et
- g) l'amélioration du cadre institutionnel du GATT et, en particulier, l'amélioration du système de règlement des différends qui est d'une importance vitale pour le maintien de l'intégrité des concessions négociées au GATT.

Il importe, maintenant, que nous renforçons les mécanismes propres à favoriser la concertation entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et le monde des affaires. Les nouvelles négociations, je ne saurais insister trop énergiquement là-dessus, changeront l'environnement économique mondial jusqu'à la fin du siècle. Une fois les négociations entamées, nos consultations avec vous devront nettement se faire plus approfondies et plus officielles. Nous sommes déjà en train de mettre au point les mécanismes qui nous permettront d'obtenir votre point de vue et de poursuivre les consultations voulues. De votre côté, il n'est pas trop tôt pour commencer à donner au gouvernement une idée plus claire des obstacles (non tarifaires et tarifaires) qui nuisent au rendement de vos exportations; il n'est pas trop tôt non plus pour nous indiquer les produits canadiens qui bénéficieraient d'un système mondial d'échanges commerciaux plus libéral. À cet égard, je vous demande de voir plus loin que les exigences à court terme et d'envisager le genre de système d'échanges dont vous aurez besoin à la fin de cette décennie.

En conclusion, je puis vous offrir l'assurance que le développement des exportations et les préparatifs des nouvelles négociations commerciales sont les préoccupations premières du ministère des Affaires extérieures.

Ce matin, Ray Anderson vous a entretenu des principales initiatives du ministère et des efforts qu'il déploie sans relâche pour offrir aux exportateurs des programmes de soutien des exportations et des services aussi adaptés que possible à leurs besoins et aux conditions changeantes du marché. Il vous a parlé aussi de l'organisation du ministère.

Les incertitudes et les conjectures auxquelles a donné lieu récemment l'assignation possible de la